


Certificat inter-universités : Prévention des infections et hygiène hospitalière



Une formation pointue pour acquérir des connaissances professionnelles en prévention et contrôle des infections et qui permet d'exercer la fonction de médecin hygiéniste hospitalier ou infirmier hygiéniste hospitalier

VOTRE FORMATION CONTINUE À L'UCLouvain

Les atouts du programmes

- Reconnaissance professionnelle grâce à la délivrance d'un certificat interuniversitaire et capacité à exercer la fonction d'hygiéniste hospitalier conformément à l'Arrêté Royal du 26 avril 2007. Ce certificat satisfait à l'exigence légale et permet d'exercer la fonction de médecin hygiéniste hospitalier ou infirmier hygiéniste hospitalier.
- Souci d'articulation des concepts théoriques avec des réalités du terrain présent tout au long de la formation
- Alternance d'enseignants universitaires et de formateurs avec une grande expérience hospitalière.

La formation est composée de 150 heures de cours ainsi que d'une formation complémentaire spécifique en fonction l'origine professionnelle du candidat (100 heures pour les médecins et pharmaciens ou 50 heures pour les infirmiers).

Programme détaillé

- **Partim 1 :** Aspects législatifs et structure de la prévention et du contrôle des infections en Belgique;
- **Partim 2 :** Microbiologie et syndromes cliniques, germes multi-résistants;
- **Partim 3 :** Antibiotiques et concepts de base de la résistance aux antibiotiques;
- **Partim 4 :** Grands principes de la protection du soignant, de la prévention des infections et de la maîtrise de la résistance;
- **Partim 5 :** Epidémiologie et statistique appliquées à la prévention et au contrôle des infections en Belgique;
- **Partim 6 :** Elaboration et gestion d'un programme de contrôle des infections;
- **Partim 7 :** Amélioration de la qualité et de la sécurité des activités hospitalières, hygiène et accréditation des hôpitaux;
- **Partim 8 :** Surveillance et investigation : élaboration et gestion des systèmes de surveillance, gestion des épidémies;
- **Partim 9 :** Contrôle des infections : élaboration des interventions de contrôle, mise en oeuvre des procédures de contrôle, contrôle des sources d'infection environnementale;
- **Partim 10 :** Special settings : soins intensifs, néonatalogie, onco-hématologie, dialyse, soins extra-hospitaliers, long séjour, urgences, services médico-techniques, endoscopie et cabinet dentaire... du programmes